

„ mœurs , tous les esprits légers & superfi-  
 „ ciels , tous les sophistes d'une école qui n'a  
 „ jamais connu d'autre loi que le plaisir de  
 „ la brute , ou l'intérêt de toutes les passions.  
 „ Si c'est dans cette classe que vous cher-  
 „ chez le vœu de la nature & les bonnes mœurs ,  
 „ vous pouvez appeller le divorce , vous ne  
 „ l'aurez pas autorisé en vain..... „

„ P. S. Vous me pressez , M. , & j'écris un  
 „ peu vite ; je m'aperçois que j'oubliois pré-  
 „ cisément une des observations les plus im-  
 „ portantes sur votre politique..... Voyez  
 „ comment il fait multiplier les causes pour  
 „ lesquelles l'épouse quittera son mari , & en  
 „ prendra un autre ; pour lesquelles on fera  
 „ désormais le partage des enfans ; pour les-  
 „ quelles on les transportera dans un nouveau  
 „ ménage , & sous un nouveau pere , ou bien  
 „ sous une nouvelle mere. „

„ *Causes de divorce* ; en voici jusqu'à douze  
 „ copiées de sa page 122. 1°. *La mort ci-*  
 „ *vile* ; 2°. *la condamnation à une peine in-*  
 „ *famante* ; 3°. *la prison de longue durée* ;  
 „ 4°. *la captivité dont on ne peut prévoir la*  
 „ *fin* „ M. Barruel fait un commentaire aussi  
 „ solide que plein de sel attique sur ces quatre cau-  
 „ ses ; il fait voir la gaucherie du principe & l'hor-  
 „ reur que doivent inspirer les conséquences. Il  
 „ attaque avec un succès égal les autres prétextes  
 „ du divorce , qui sont „ 5°. *L'expatriation forcée*  
 „ *ou volontaire , ou la disparution d'un des*  
 „ *conjoints , dont on n'a point de nouvelles* ;  
 „ 6°. *L'infécondité d'un hymen pendant un tems*  
 „ *indéterminé , sans que l'on puisse en recher-*  
 „ *cher les causes.* 7°. *Une maladie incurable ,*  
 „ *& qui mette obstacle à la génération.* 8°. *La*  
 „ *démence.* 9°. *Un crime quelconque.....*